

MAIRIE DE BUSSY-ALBIEUX

10 Place de la Mairie - 42 260 BUSSY- ALBIEUX

Tél: 04 77 24 60 45

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON

CANTON DE BOEN

ARRETE MUNICIPAL N°A 2025-07-02 ANNULE ET REMPLACE ARRETE N°A 2025-07-01 PORTANT SUR LA REGLEMENTATION PROVISOIRE DE LA CIRCULATION

Le Maire de la commune de BUSSY-ALBIEUX,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande présentée par l'entreprise PASSION NATURE FOREZ - 5 Chemin du Canal - 42 110 CHAMBEON représentée par Monsieur Marceau DELAUCHE pour réaliser un chantier de broyage forestier sur la Route des Aires,

Considérant que par mesure de sécurité, il y a lieu de règlementer la circulation :

ARRETE

ARTICLE 1: Les travaux cités ci-dessus seront prolongés jusqu'au Vendredi 27 Juillet 2025

ARTICLE 2: Durant ces travaux, la circulation et le stationnement seront interdits à tout type de véhicule, une déviation sera mise en place.

ARTICLE 3: Toutes les mesures devront être prises par l'entreprise PASSION NATURE FOREZ pour assurer la sécurité des piétons, l'accès aux propriétés riveraines, ainsi que l'accès aux véhicules de secours.

ARTICLE 4: La signalisation nécessaire à l'application dudit arrêté sera mise en place, entretenue et à la charge de PASSION NATURE FOREZ.

ARTICLE 5: L'entreprise chargée des travaux sera entièrement responsable de tous les accidents qui pourraient être le fait de son chantier. Sa responsabilité sera substituée à celle de l'administration dans le cas où cette dernière serait recherchée.

ARTICLE 6: Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 7: Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

Fait à Bussy-Albieux, Le 17 Juillet 2025

Le Maire

Serge DERORY